LDH
Fondée en 1898
Section de Calais

COMMUNIQUÉ D'OCTOBRE 2026

« Violences partout ! »

C'est le début d'un chant entonné dans les manifestations. Les quoi ? Les manifestations, ces rassemblements légaux (selon l'**Article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789)** destinés à exprimer dans la rue un mécontentement citoyen, mais qui deviennent elles-mêmes la cible de violences innommables dans un état de droit. La Ligue des Droits de l'Homme déplore, à Calais comme partout en France, une escalade dans le déploiement des moyens de répression étatiques et policières, dont l'emploi d'armes dites « sublétales », qui ont mis en danger l'intégrité physique et la sécurité des personnes dans des cortèges pacifiques. Ces armes ont provoqué des mutilations sur des enfants porteurs de revendications légitimes, malmenant la protection spécifique qui leur est due conformément à la Convention internationale des Droits de l'enfant.

La répression en cours et les amalgames livrés par des responsables politiques et de nombreux médias sur des casseurs racisés a mené un homme à commettre, ce vendredi 23 octobre 2026, un attentat raciste à Trappes et La Verrière contre « *des Noirs et des Arabes* », coûtant la vie à Pengo, 26 ans, et faisant plusieurs blessés graves dont une fillette de 12 ans.

Face à l'horreur, la L.D.H. de Calais, en soutien aux victimes des manifestations et de l'attentat perpétré, dénonce la banalisation de la violence générale, de la haine xénophobe, raciste, antisémite, islamophobe. Dans une ville-frontière où les exilé.es venu.es d'Afrique, du Moyen-Orient, du Maghreb subissent les attaques de hooligans d'extrême-droite britanniques et d'individus locaux, martelons que le racisme n'est pas une opinion, mais un délit punissable par la loi, afin que de nouveaux crimes ne soient pas perpétrés !